



FORMATION

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article 4227-28 du Code du Travail - L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences et gestes essentiels dans l'utilisation du matériel d'extinction d'incendie
- Savoir utiliser les différents types d'extincteur
- Savoir donner l'alerte et utiliser les moyens d'extinction

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Tous salariés
- Aucun prérequis.

DUREE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 2h00 (variable et adaptable en fonction du nombre de participants)
- 10 à 12 personnes maximum

DEROULEMENT DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- La combustion et le triangle du feu
- Les cause d'éclosion des incendies
- Les modes de propagation du feu
- Les classes de feu et les agents extincteurs
- Les procédés d'extinction
- Les extincteurs : description et utilisation
- Règles de sécurité pour l'attaque d'un début d'incendie
- L'alarme et l'alerte des sapeurs-pompiers

PARTIE PRATIQUE

- Mise en marche du bac à feu pour simulation de départ de feu
- Utilisation des extincteurs CO², Eau pulvérisée et RIA si disponible sur site

A la demande du client, possibilité d'utiliser un extincteur à poudre

MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Visuel sur vidéoprojecteur
- Bac à feu écologique
- Extincteurs CO² et Eau pulvérisée

DOCUMENTS FOURNIS

- Livret de formation remis à chaque participant
- Attestation de formation